Ville de Candiac

SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET DU 4 DÉCEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 4 décembre 2017, à 19 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présents :

Madame la conseillère Anne Scott
Monsieur le conseiller Daniel Grenier
Madame la conseillère Devon Reid
Monsieur le conseiller Jean-Michel Roy
Monsieur le conseiller Kevin Vocino
Madame la conseillère Marie-Josée Lemieux
Madame la conseillère Mélanie Roldan
Monsieur le conseiller Vincent Chatel

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Normand Dyotte

Sont aussi présents :

Monsieur David Johnstone, directeur général
Monsieur Marc Rouleau, directeur général adjoint et directeur, Service du développement
Madame Diane Dufresne, directrice et trésorière, Service des finances
Madame Edith Collard, assistante-greffière

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

0. NOMINATION - ASSISTANTE-GREFFIÈRE TEMPORAIRE

17-12-01 NOMINATION - ASSISTANTE-GREFFIÈRE TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE la greffière par intérim est absente pour la séance extraordinaire du 4 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'article 96 de la *Loi sur les cités et villes* permet la nomination d'une assistante-greffière pour la séance;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Ville de Candiac nomme madame Édith Collard, technicienne juridique, Services juridiques, afin qu'elle agisse à titre d'assistante-greffière pour la séance extraordinaire du 4 décembre 2017.

INITIALES DU MAIRE
007967
INITIALES DU GREFFIER

Ville de Candiac

1. CONSEIL MUNICIPAL

17-12-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que reproduit ci-après :

1. CONSEIL MUNICIPAL

1.1. Adoption de l'ordre du jour

1.2. Adoption du budget municipal pour l'année 2018

1.3. Adoption du programme triennal d'immobilisations municipales 2018-2019-2020

2. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

17-12-03 ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Ville de Candiac adopte le budget, pour l'exercice financier 2018, au montant de 43 547 900 $;

QUE le conseil décrète que le document explicatif du budget 2018 sera publié et distribué à chaque adresse civique, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

17-12-04 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS MUNICIPALES 2018-2019-2020

CONSIDÉRANT le rapport2017-0667;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

INITIALES DU MAIRE
007963
INITIALES DU GREFFIER

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Ville de Candiac adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020, lequel prévoit des dépenses d'immobilisations d'un montant de 22 406 856 $ pour l'année 2018;

QUE le conseil décrète que le document explicatif du budget et programme triennal d'immobilisations 2018 sera publié et distribué à chaque adresse civique, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire Normand Dyotte invite les citoyens présents à la période de questions sur les sujets à l'ordre du jour.

***

Des personnes, autres que celles mentionnées au début du procès-verbal, ont assisté à la séance.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

17-12-05 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE la séance du conseil soit levée à 20 h 17.

NORMAND DYOTTE
Maire

EDITH COLLARD
Assistante-greffière

INITIALES DU MAIRE
007969
INITIALES DU GREFFIER